



> L'apiculture est une vieille tradition dans les îles du Saloum. Réalisée artisanalement depuis longtemps, son rendement reste assez faible de part la méconnaissance des méthodes d'extraction. En effet, souvent la récolte entraîne la mort du rucher.

La population du Sine Saloum vit essentiellement de la pêche. **L'apiculture peut être un complément économique**, ainsi qu'une diversification des ressources, surtout face à la **raréfaction des ressources halieutiques** liées à la surexploitation et la dégradation du milieu environnemental.

> VOILES SANS FRONTIERES décide donc de soutenir le GIE Belyoon géré par Salim et Ibrahima afin de capitaliser sur leurs connaissances ancestrales de l'apiculture et augmenter le rendement de leur activité.

Objectifs

économique, social, environnemental et médical

Création d'une miellerie au sein d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) dont les recettes serviront

Objectif économique

> Création **d'activités génératrice de revenus** dans le village de Diogane dont les **emplois** de Salif et Ibrahima qui ont déjà la connaissance du métier d'apiculteur
25% des bénéfices iront aux apiculteurs,
25% serviront à l'entretien et à l'achat de matériel.

Objectif social

> Création d'une **«tontine»** (permettant de gérer les fonds collectivement)
25% des bénéfices sont investies dans les **œuvres sociales du village**

Objectif environnemental



> 25% des bénéfices seront utilisés pour le **reboisement de la mangrove**. Les abeilles sont aussi utiles à l'agriculture (maraîchage et arboriculture) puisqu'elles favorisent la pollinisation.

Objectif médical

> Le miel est un aliment aux multiples vertus. Il apporte beaucoup d'éléments nutritifs. De plus il peut être utilisé contre les plaies (à cause de ses propriétés antibiotiques), les maladies respiratoires, celles du tube digestif (constipation et autres troubles), etc.
Les abeilles et le miel sont évoqués dans des textes sacrés, comme le Coran et la Bible, notamment pour ces raisons.

Il existe 2 types de ruches.

Les ruches en ciment sont plutôt positionnées dans la brousse mais le ciment capte l'humidité.



Les ruches en bois (palétuviers, ditarium, acadier...) sont disposées dans la mangrove, où elles ne sont pas exposées aux feux de brousse ni aux termites. Par contre, il arrive qu'elles tombent à l'eau. Ces dernières ont un bien meilleur rendement que celles en ciment. Ce sont donc ces ruches qui seront installées à Diogane.



Salif et Ibrahima, du GIE Belyoon semblent avoir bien intégré les enseignements en apiculture. L'enfumage réalisé lors de la collecte est léger, ce qui endort les abeilles mais ne les tue pas, et n'altère pas le goût du miel. Les prélèvements sont modérés, ce qui permet à la colonie de survivre. Mieux, ils prélèvent quand les ruches en disposent sur les hausses plutôt que sur les cadres de la ruche principale. Enfin, ils veillent à y conserver la reine pour qu'elle se reproduise.

L'extraction est simple : après avoir désoperculé, ils laissent couler le miel par simple pesanteur, le miel devenant plus liquide car exposé au soleil. Le village dispose d'un extracteur inox dont la vanne n'est plus étanche. Le changement d'un simple joint permettra de résoudre ce problème.

Le miel sénégalais, un miel BIO



L'espèce d'abeille africaine (apis Adansoni, « l'abeille tueuse ») est sauvage et très agressive comparée à l'espèce occidentale (apis Mellifera) qui, elle, est domestiquée depuis très longtemps et est beaucoup moins farouche.

L'agriculture sénégalaise n'utilisant pas d'énormes quantités de pesticides, l'abeille sénégalaise n'est nullement menacée. D'autre part, le miel produit se rapproche du miel bio. Il est très prisé de la population.

De plus, les abeilles sont utiles à l'agriculture (maraîchage et arboriculture) puisqu'elles favorisent la pollinisation. Leur présence ne peut être que bénéfique au village.



La demande de miel est importante. La faible production actuelle ne permet pas de satisfaire la demande locale. Les villages environnants, surtout Bassoul, sont de grands consommateurs

Un libanais de Dakar, possédant une épicerie, vient régulièrement pêcher dans le Saloum et acheter leur production

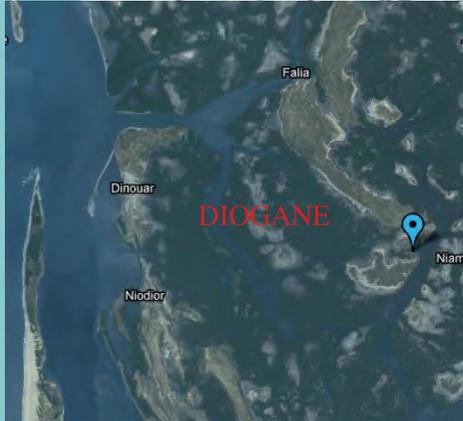
Des touristes européens viennent régulièrement dans le village. Un conditionnement en pot de 250 ml serait parfaitement adapté à la vente au détail. D'ailleurs les villageois sont en train de construire une petite boutique pour proposer à la vente tous les types de production du village (ils veulent se lancer dans la pisciculture, l'ostréiculture, les noix de cajoux, l'artisanat...).

> Le village de Diogane



Diogane est un village de 1500 habitants, situé au plus loin des routes terrestres, à l'écart des trajets réguliers en pirogue. C'est un village enclavé, au milieu de la mangrove. Typique du Sine Saloum, la vie s'articule autour de l'arbre à palabre et du forage d'eau. On trouve dans le village une école primaire de 5 classes, une mosquée, un dispensaire, quelques boutiques, une centrale électrique solaire. Les habitants vivent de la pêche surtout, de l'exploitation des produits de la mangrove (huitres, coques, bois,..), d'un peu de maraichage. **L'apiculture est une activité complémentaire déjà implantée qui ne demande qu'à être soutenue et développée.**

D'ores et déjà, les habitants des villages de Dionewar et Falia sont demandeurs de formation et de matériel.



Avril 2012

Achat des ruches et du matériel au Sénégal afin de favoriser l'activité économique locale.

Montage et mise en place des ruches.

Formation des futurs apiculteurs sénégalais car c'est la saison de récolte du miel, propice aux travaux pratiques.

Avril 2013

Première récolte

Intervenants



Responsable du projet

Cécile Gouy et Delphine Monnier, membres VSF

Intervenants de l'association VSF

Christian Frère, Roselyne Dufettelle, apiculteurs de la région Nord-Pas de Calais

Thomas Grunenwald médecin et président de VSF

Responsable du GIE au Sénégal

Salif, président du Groupement d'Intérêt économique GIE Belyoom, à Diogane

Ibrahima, employé du GIE Belyoom, à Diogane



Salim essayant une vareuse

Financement du projet

Les ruches et les hausses seront achetées et construites au Sénégal afin de **favoriser le commerce local**. De même les vareuses de protection seront cousues localement pour la même raison. VOILES SANS FRONTIERES a toujours pour objectifs de rendre la population locale autonome.

Les pots en plastiques et les autres produits seront achetés par VSF en France et livrés à Diogane



Ruches, enfumoir, pots plastiques , vareuse

Quantité	Tarif unitaire	TOTAL	
ruches complètes en bois	12	30,00 €	360,00 €
hausses équipées de cadres en bois	12	10,00 €	120,00 €
bobines de fil	2	7,00 €	14,00 €
enfumoir	1	31,00 €	31,00 €
tenues (vareuses)	3	30,00 €	90,00 €
pots plastiques	1000	0,22 €	220,00 €
Gants de protection	10	5,00 €	50,00 €
Vanne (pour réparation de l'extracteur)	1	15,00 €	15,00 €
		TOTAL	900,00 €

**Demande de financement
pour la marche de la solidarité**

900, 00 euros